



opti>relève^{MC}

Quittez votre entreprise, à vos conditions

Vous avez consenti beaucoup d'efforts pour lancer votre entreprise et la rendre florissante. Qu'en adviendra-t-il lorsque vous ne serez plus là? La planification de la relève se trouve au cœur de la réussite durable de toute entreprise. Pourtant, seuls sept pour cent des propriétaires d'entreprises canadiennes ont mis en place un plan de relève en bonne et due forme.

Vous n'avez pas de plan de transition? Vous avez un plan de relève, mais devez le mettre à jour? MNP peut vous accompagner dans l'établissement d'une stratégie de relève qui augmente la valeur de votre entreprise, réduit les risques au minimum et contribue à assurer votre avenir ainsi que celui de l'entreprise que vous avez travaillé si dur à construire.

En quoi consiste Opti-RELÈVE^{MC}?

Opti-RELÈVE^{MC} consiste en un programme exhaustif de planification de la relève. En plus de tenir compte de tous les aspects de la transition, il est conçu pour répondre à vos objectifs personnels. Pour élaborer un plan Opti-RELÈVE^{MC} complet et adapté à vos besoins, nous nous appuyons sur la démarche suivante :



Investigation – nous dressons un portrait complet de votre situation financière personnelle, familiale et professionnelle, et nous recueillons les points de vue des principales parties prenantes. Ainsi, nous veillons à ce que le plan de relève, en plus d'être pertinent et personnalisé, réponde aux objectifs des propriétaires. C'est également à cette étape que l'on procède à un examen des plans d'urgence en cas de départ imprévu.



Clarification des objectifs et des résultats – nous analysons les différents facteurs personnels, professionnels et sectoriels et nous en tenons compte pour établir des échéanciers et des stratégies de transfert de la propriété et de la direction de votre entreprise.



Établissement d'un plan d'action clair et échelonné dans le temps – cette étape permet de ne rien manquer et d'éviter le dédoublement des tâches au sein de votre équipe professionnelle (avocat, comptable, etc.).



Mise en œuvre – nous travaillons à vos côtés pour nous assurer que les différentes étapes de votre plan sont exécutées, ainsi que pour soutenir tous les membres de votre équipe professionnelle jusqu'à l'achèvement de la transition.



Prêt à étudier vos options?

Que vous envisagiez de vendre votre entreprise à un acheteur externe, d'en céder la propriété à votre famille ou à vos employés, ou encore de fermer définitivement vos portes, votre conseiller Opti-RELÈVE^{MC} vous guidera étape par étape afin de déterminer la stratégie la plus viable et la mieux adaptée à votre situation – pour que votre vision d'avenir se concrétise.

Choisir le bon moment

Le temps est votre allié : les propriétaires d'entreprises doivent commencer à élaborer leur plan de retraite pendant la période critique qui précède le moment où ils souhaitent quitter leur entreprise, soit entre dix ans et trois ans avant la date de départ à la retraite visée.

Planifier sa retraite, un exercice fructueux

- Explorez vos options et choisissez la meilleure stratégie de transition pour vous, votre famille et votre entreprise.
- Intégrez vos stratégies et objectifs personnels et professionnels.
- Mettez en œuvre votre plan de relève en vous appuyant sur des solutions complètes.
- En évaluant avec plus de précision vos objectifs financiers par rapport aux réalités du marché, c'est vous qui déciderez comment et quand vous quitterez votre entreprise.

À propos de MNP

MNP est un cabinet de comptabilité, de fiscalité et de services-conseils de premier plan au Canada. Nous sommes fiers de répondre aux besoins de nos clients des secteurs public, privé et sans but lucratif. Par l'intermédiaire de mandats dirigés par les associés eux-mêmes, nous proposons une démarche axée sur la coopération et l'efficacité ainsi que des stratégies adaptées aux besoins des entreprises afin de les aider à connaître du succès, au pays comme à l'étranger.

